SNUDI FO 13

Syndicat **N**ational **U**nifié des **D**irecteurs, **I**nstituteurs, professeur des écoles, psyEN et AESH du 1er degré des Bouches du Rhône

FORCE OUVRIERE

---

inFO ADHÉRENTS

1er février 2024

Stage "RETRAITES"
vendredi 22 mars 2024

réservé en priorité aux adhérents à jour de cotisation

nombre de place limitée !

Vendredi 22 mars 2024
9h00 - 16h30
à l'UD FO 13 Marseille
Vieille Bourse du Travail - Place Léon Jouhaux
Métro M2 - Noailles
Localisation maps

Inscription obligatoire avant le 16 février !

Après votre inscription en ligne, vous recevrez un mail vous informant si vous avez pu être retenu(e) pour ce stage.
Pour des raisons pratiques de suivi des dossiers, les inscriptions sont limitées à 50 participants !
Vous recevrez ensuite un mail vous informant si vous avez pu être retenu(e) pour ce stage (au plus tard le 16 février)
Si vous êtes retenu(e), vous recevrez une convocation officielle (avant le 20 février)
Vous devrez renvoyer cette convocation avec la demande d'autorisation d'absence à votre IEN avant le 22 février (date réglementaire)

Ordre du jour

9h-9h30 : accueil des participants
9h30-9h45 : présentation du stage
9h45-12h30 : exposé des informations --> **voir le détail ICI**
14h-16h : questions-réponses

Utilisez votre droit à la formation syndicale !

Nous vous rappelons que la formation syndicale sur le temps de travail est UN DROIT (12 jours par an) et vous conserverez votre salaire. Le stage syndical ne doit pas être confondu avec la participation à une RIS (3x3h par année scolaire)

Pour toutes questions ou précisions complémentaires, contactez le SNUDI FO 13 !

Plus que jamais, nous vous appelons à se regrouper pour s'informer, se défendre, s'organiser. Plus nous serons nombreux, plus nous aurons de forces pour défendre nos droits individuels et collectifs face à cette entreprise de destruction de l'Ecole de la République.

Le syndicat ne peut pas le faire sans la solidarité de ses adhérents
Sans syndiqués, pas de syndicat ! Sans syndicat, plus de droits !

Téléchargez le bulletin 2024

Vous pouvez adhérer pour toute l'année civile 2024 en programmant vos virements, chèques, prélèvements automatiques !

Vous recevrez un reçu fiscal en janvier 2025 pour déduire 66% de la cotisation versée de vos impôts 2024.

Vieille Bourse du travail
Place Léon Jouhaux
CS 20540 13232 Marseille Cedex 01
Tél : 04.91.00.34.22 / 07.62.54.13.13
email : contact@snudifo13.org